Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 44 (1956)

Heft: 833

Artikel: Jeunesse

Autor: Divorne, S. / Vouga-Hoffer, M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-268660

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Mlle Micol, trésorière, et Mlle Gourd examinent les comptes

Printemps 1925 **Exposition cantonale féminine**

Audace de l'inspiratrice. Confiance de ses collaboratrices. Travail nouveau pour toutes, suscitant de belles initiatives, engageant de grandes responsabilités.

A l'œuvre

Constitution d'un comité où chacune vient avec enthousiasme et courage. Chaque aspect du travail féminin est représenté: manuel, intellectuel, artistique, moral. On éta-blit un budget — 35 000 fr. — que l'on ga-rantira par des titres de souscription. Presque tout le capital est souscrit. Quel

Presque tout le capital est souscrit. Quel succès, quel encouragement.

Et l'on part. On se laisse entraîner; on voit toujours plus beau, le travail est passionnant. La trésorière fronce bien parfois le sourcil, mais la confiance ne l'abandonne pas.

Et, la veille de l'ouverture de l'Exposition, alles et rouve en fess de 14 de 19 et 20 et 2

elle se trouve en face de dépenses engagées pour 80 000 fr. ! Elle est sérieusement inter-

pour 80 000 fr.! Elle est serieusement met pellée : — Si nous ne réussissons pas, que ferons-nous ? Comment payerons-nous ?

Ie n'en ai pas la moindre idée et ie n'en ai pas le premier sou; mais... nous réussi-

Mais si nous échouons?

Nous réussirons.

Nous réussirons !

— Nous réussirons!

Et l'on a réussi. La confiance a triomphé.
Dix jours de plein succès. Un public accourt toujours plus nombreux, compréhensif, admiratif. L'initiatrice aux yeux clairs et
lumineux, ses collaboratrices, toutes, oubliant
peines et soucis, vivent un beau rêve.
Et la trésorière?
Et hien! la trésorière a payé toutes les

Eh bien! la trésorière a payé toutes les factures, a remboursé intégralement toutes les parts de garantie, a remboursé (chose non prévue) les trois-quarts de la finance d'inscription des exposantes et, comme son tiroir n'était pas encore vide, le reliquat est parti pour Berne, apporter son concours à la Saffa qui se prépare. Audace et confiance justifiées et récom-

Temps héroïque qui laisse à toutes de mer veilleux souvenirs et surtout un souvenir de reconnaissance envers celle qui les a menées au combat et à la victoire.

M. Micol

...l'oratrice retournait en moins de rien son auditoire...

C'était en automne 1933, peu après la montée en flèche des idées nazistes, idées sirôt suivies d'atteintes graves à la liberté d'opinion, de réunion et autres libertés individuelles, atteintes de surcroît accompagnées de répres-sions telles qu'elles auraient dû faire aussitôt se dresser sur la tête les cheveux de tous nos concitoyens et concitoyennes.

concitoyens et concitoyennes.

Ces tendances qui consistaient à confier le pouvoir à un ou plusieurs chefs et à saper la souveraineté populaire de même que l'égalité de tous devant la loi, étaient proclamées nouvelles et salvatrices par leurs instigateurs. Telle une tache d'huile, elles ne pou-

gateurs. Telle une tache a nune, eines ne pouvaient manquer de s'infiltrer chez nous.

Elles prirent, on s'en souvient, le nom prétentieux de « Fronts » et entreprirent, avant tout, le soin de flatter la jeunesse à laquelle l'âge d'or perpétuel était promis. Tombant en pleine crise économique, ces menées trouvaient un champ de propagande facile et ne répugnaient pas à s'entourer de machinations, voire à se saisir de pratiques et gestes spec-taculaires mais combien vils. Très vite, un bon nombre de femmes ve-nues de toutes les régions de notre pays, cons-

...et faisait vibrer un public engourdi

Le soir du 2 octobre 1921, nous assistons à l'ouverture du 2^{me} congrès pour les intérêts féminins. Un millier de personnes remplit la grande salle du Casino, à Berne. Sur l'estra-de, les orateurs : Conseiller fédéral, Conseil-

de, les orateurs: Conseiller fédéral, Conseillers d'Etat, représentants de la Ville de Berne et des grandes associations féminines.

M. Chuard débute, en apportant les vœux du Conseil fédéral. Il félicite les femmes des progrès réalisés depuis leur 1^{er} congrès, en 1896, et il cite, en particulier, les dix-sept thèses proposées alors pour l'amélioration de la situation de la femme. Or, dit M. Chuard, de ces dix-sept thèses, l'introduction du Code civil suisse en a d'un seul coup réalisé doula stuation de la familia.

de ces dix-sept thèses, l'introduction du Code civil suisse en a d'un seul coup réalisé douze d'une manière intégrale et trois partiellement. Dans le domaine économique et professionnel, les progrès sont tout aussi frappants :

ment. Dans le domaine economique et proressionnel, les progrès sont tout aussi frappants :
et tout cela, sans que les femmes aient eu besoin du droit de vote!

Les discours se succèdent. Le public commence à somnoler, lorsque la parole est donmée à Emilie Gourd, dernière oratrice de la
soirée. Elle débute ainsi : « Mesdames, Messieurs, M. le Conseiller fédéral Chuard vous
a montré les progrès réalisés depuis vingtcinq ans, vus par les yeux d'un homme. Je
vais vous les montrer vus par les yeux d'une
femme! » M. Chuard, étonné, relève la tête
vers la conférencière ; le public bouge, se redresse sur les chaises avec un intérêt nouveau.

Et ce fut, de la part de cette oratrice sans
égale, un exposé magistral de la situation de
l'époque. Oui, le Code civil représente un
progrès incontestable pour la femme suisse,
mais il serait perfectible sur certains points
encore, à citer seulement le régime matrimonial, où on n'a nullement tenu compte

encore, à citer seulement le régime matri-monial, où on n'a nullement tenu compte des nombreuses pétitions de la commission féminine. Oui, l'assurance-maladie a été in-troduite avec droits égaux pour les assurés des deux sexes (sic!). Mais nos deux Cham-

bres ont refusé, pour des motifs pécuniaires, spécialement, d'adhérer à la Convention internationale pour l'assurance-maternité, et aucune indemnité de chômage n'est prévue chez nous pour les ouvrières auxquelles la loi sur les fabriques interdit le travail pendant six semaines après l'accouchement!

semaines après l'accouchement!

Au point de vue professionnel, il est vrai que de nouvelles carrières se sont ouvertes aux femmes. Mais on maintient partout la main-d'œuvre féminine aux échelons inférieurs des salaires, et la revendication de 1896: « A travail égal, salaire égal », est loin d'être réalisée. Toutes les protestations, toutes les démarches dans les domaines les plus divers, n'ont pas obtenu, jusqu'à présent, des résultats sensibles, car il manque aux femmes, avec le bulletin de vote, la clé e voûte pour réaliser leurs revendications aux remmes, avec le bulletin de vote, la clè de voûte pour réaliser leurs revendications dans la vie publique. Mais nous voulons travailler. Et c'est en agissant pour réaliser de nouveaux progrès, demander de nouveaux droits que nous nous rendrons toujours plus capables d'appliquer ces progrès et d'exercer ces droits. ces droits.

L'exposé a duré 45 minutes, devant un pu-blic vibrant d'un intérêt soutenu. M. Chuard a rapproché successivement sa chaise du pu-pitre. Lorsque la conférencière a terminé, la salle entière part en applaudissements fré-nétiques, et M. Chuard d'applaudir à tour de bras, à l'oreille même de celle qui l'a si bien

bras, à l'oreille même de celle qui l'a si bien contredit.

A la sortie, ces phrases entre magistrats ont été surprises : « Si elles sont toutes comme ça, nous n'avons qu'à bien nous tenir ! » ; et cette autre du Conseiller d'Etat bernois à M. Chuard : « Gnade Euch Gott, wenn Ihrdie im Nationalrat habt ! » (Que le ciel vous assiste quand vous l'aurez au Conseil national!).

A. Leuch

cientes et anxieuses du danger que représen-taient la portée et le résultat de l'action amor-cée par les agitateurs frontistes, se levèrent et se constituèrent en un mouvement de défense de nos valeurs morales, spirituelles et démocratiques. Le groupement « Femme et Démocratie » était né.

Démocratie » était né.

Parmi ces défenseurs clairvoyants et décidés ne pouvait manquer de se trouver Emilie Gourd. Elle, qui depuis tant d'années demandait sans relâche ni découragement la participation active des femmes à la vie publique en tant que personne humaine, devait instantanément se faire l'apôtre de la défense de nos libertés, de la tolérance alliée à la nonviolence, de la solidarité entre êtres humains, du droit au travail pour chacun comprenant, cela va sans dire, les responsabilités sociales de la communauté.

Activement, et par son éloquence persua-

Activement, et par son éloquence persua-sive et par sa plume alerte, elle mit sur pied un programme d'action sur terrain cantonal. Des réunions publiques, auxquelles prirent part des personnalités les plus en vue du moment, renseignèrent les auditoires.

ment, renseignèrent les auditoires.

L'une de ces réunions m'est restée plus particulièrement en mémoire. M. E. Milhaud, économiste et professeur à notre Université, avait bien voulu accepter de venir analyser les causes de la grande crise économique du moment. Tout à coup, en pleine conférence, surgirent dans la salle une dizaine de jeunes gens qui s'installèrent avec ostentation et ne cessèrent, durant l'exposé, de ricaner, d'interrompre, de grogner, même de ronfler, tenant à prouver, en ce faisant, tout leur mépris pour les idées émises et défendues. Lors de la discussion qui suivait toujours ces séances d'information, le chef de la petite bande se leva soudain et se mit à proférer, en guise d'arguments, des grossieretés et des injures à l'égard de l'orateur et de l'assistance.

C'est alors que, sans se laisser désarçonner et décuplant le talent, l'à-propos et l'esprit que nous lui connaissions, notre présidente, Mlle Gourd, reprit le personnage insolent et couard, qui n'eut d'autres ressources et moyens, pour sauver la face, que de déguerpir, lui et sa suite, aussi opinément qu'ils étaient entrés. étaient entrés.

L'assistance se fit, comme on peut se l'i-maginer, une joie de témoigner à Mlle Gourd son admiration pour la façon magistrale avec laquelle les perturbateurs avaient été congédiés.

congedies.

Cette capacité de mettre de l'ordre dans le déroulement des faits et des arguments présentés, de rétablir en quelques mots une situation, de retourner en moins de rien un auditoire, m'a toujours paru un des traits les plus dominants et les plus caractéristiques de la diversité des dons d'Emilie Gourd.

E. Kammacher



La maison de Pregny (Genève)

Mme Jean-Jacques Gourd

Jeunesse

Déjà dix ans que Mme Bondallaz nous de-mandait de parler de l'adolescence de notre amie de toujours! Et aujourd'hui, comme alors, nous sentons combien il est difficile de faire revivre une personnalité aussi attachante, aussi riche.

Janvier 1895 — Une nouvelle élève est ins-Janvier 1899 — Une nouvelle elève est inscrite en 3^{me} classe de Mme Chautems, une jeune fille aux yeux bleus rieurs, aux cheveux blonds très flous et si gracieuse dans sa mise d'écolière. Peu à peu, nous décelons a grande culture mais elle, toute à la joie de se mêler à notre vie commune, semble ne pas remarquer notre propre ignorance. Elle nous

subjugue à la fois par sa discipline et sa gen-tillesse. N'a-t-elle pas imaginé, au premier subjugue à la 1018 par sa discipline et sa gen-tillesse. N'a-t-elle pas imaginé, au premier printemps, de nous apporter à toutes des fleurs? Aussi, ce n'est point son bagage intellectuel qui nous gagne, mais bien ce geste spontané et si charmant. Nous la revoyons encore arrivant le matin, sa mince serviette sous le bras, un rustique panier fleuri à la main. Chaque pupitre reçoit son bouquet, ce-lui de notre maîtresse le tout premier. N'estce pas les prémices de ce « don de soi » qui, tout au long de sa vie, sera au premier plan des préoccupations de notre amie, comme pour racheter les nombreux privilèges dont elle est comblée ? Sa facilité d'élocution nous elle est comblee? Sa facilité d'elocution nous étonne tout en déclenchant un enthousiasme collectif. Combien de fois nous tire-t-elle d'un mauvais pas en résumant clairement, pour quelques camarades, un obscur problème de science ou une période d'histoire particulièrement embrouillée?

Juin 1897 — Examens de fin d'année. No vembre: Nouveaux examens pour obtenir le diplôme. Et la mélancolie de cette fin d'école, Emilie l'évoque dans cette délicieuse « Variation sur le thème de l'amitié », va-riation qu'elle écrit pour l'une de nous. Voici quelques passages de cette fantaisie : « Dans trois mois, la grande école, qui se

« Dans trois mois, la grande école, qui se dresse comme une prison sur le quai de la Poste, ouvrira ses portes à une volée, je ne dirai pas d'hirondelles... mais de mésanges, vous savez, de ces petites mésanges sautillantes et frétillantes, avec de coquets coups de tête et de queue, absolument comme des jeunes filles en récréation.

» Dans huit mois, la grande baraque ouvrira à nouveau ses portes... mais alors, adieu frétillements et sautillements... chaque mésange s'envolera dans une direction différensange s'envolera dans une direction différen-ten, se séparera de ses compagnes, avec les-quelles elle a reçu le grain intellectuel, les miettes de la science... mais aucune de ces bestioles n'oubliera les solides amitiés, les af-fections vraies et sincères fondées dans la baraque du quai de la Poste!... » Dans ces lignes alertes, n'est-ce pas déjà la journaliste du Mouvement qui pointe avec sa poésie, son esprit, son cœur? Plus tard, elle enviera celles de ses amies qui sont dans

l'obligation d'exercer une profession, l'instrul'obligation d'exercer une profession, l'instrument libérateur qui donne le courage de regarder la vie en face et enlève la crainte de l'existence. C'est à cette époque qu'Emilie écrit des « Nouvelles » dont l'une, publiée dans une revue, confirme ses dons littéraires. Elle compose aussi des dialogues et comédies qu'elle s'amuse à jouer avec sa sœur et ses amies. Une de ces comédies a l'honneur d'être représentée à Pregny devant un nombreux auditoire de professeurs et d'étudiants. Si nous en avons oublié le titre, nous nous souvenons



Maturité, baccalauréats Diplômes de commerce et de langues Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans

...la passion de la justice sociale la possédait

« Puisque vous allez travailler quelques mois à Genève, ne manquez pas de prendre contact avec notre amie Emilie Gourd, la secrétaire générale de l'Alliance internationale. » Tel avait été l'ultime conseil que m'avait donné Cécile Brunschvieg, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, lorsque, fin 1925, j'avais pris congé d'elle au moment de partir de Paris pour remplir au B.I.T. l'engagement, supposé temporaire, que je venais d'y contracter. J'eus hâte de suivre cette suggestion, tant par déférence pour celle qui l'avait formulée — auprès de laquelle je venais de participer à une campane suffragiste à l'occasion des élections municipales françaises — que poussée par le désir de connaître mieux Emilie Gourd. J'avais rencontré parfois celle-ci dans des réunions internationales. Ses brillantes interventions — où se révélaient la vivacité de son intelligence, la franchise de son caractère et l'élévation de ses sentiments — m'avaient séduire. Mais ces contacts avaient été rares et « Puisque vous allez travailler quelques intelligence, la francinse de son caractere et l'élévation de ses sentiments — m'avaient séduite. Mais ces contacts avaient été rares et distants. Or ma curiosité était aussi grande d'approcher, en Emilie Gourd, le leader du mouvement féministe genevois, que la secrétaire générale de l'Alliance, car nous autres femmes françaises menions alors la lutte sufferencies dons les mêmes conditions que nos fragiste dans les mêmes conditions que nos voisines de Suisse: je veux dire avec le sentiment de frustration que donne la conscience d'appartenir à un pays de vieille et solide démocratie, sans y jouir des droits du ci-

toyen!

Aussi étair-ce allègrement qu'un des premiers samedis de janvier 1926 — il y a juste trente ans — je suivais après déjeuner le chemin encombré de neige qui conduisait du bâtiment provisoire du B.I.T. — l'actuel siège du C.I.C.R. — aux crêts de Pregny. Je reçus d'Emille Gourd l'accueil chaleureux qu'elle savait si bien dispenser à ceux dont les préoctuariose s'harmonisent avec les siennes. savait si bien dispenser à ceux dont les préoc-cupations s'harmonisaient avec les siennes. Après un échange de vues dans son cabinet de travail sur les difficultés respectives du suffragisme en Suisse et en France, et un ra-pide examen du problème social particulier qui m'amenait au B.I.T, je voulus, par dis-crétion, clore ma visite, mais Emilie me re-tint pour que je fisse la connaissance de sa mère « dont l'intérêt pour les questions so-ciales était tel, m'assura-t-elle, que me pré-senter à elle s'imposait ». Ce ne fut qu'à la nuit tombante que je redescendis vers la ville, après avoir noué les liens d'une amitié con-fiante que seule la mort d'Emilie put rompre vingt ans plus tard.

J'eus souvent l'occasion de revenir fami-

J'eus souvent l'occasion de revenir fami-lièrement dans l'accueillante demeure de Pre-gny. L'aspect en était quelque peu patricien, gny. L'aspect en était deuque peu particui, mais les deux femmes qui y vivaient avaient l'esprit ouvert, très démocratiquement, à tous les problèmes humains et la passion de la justice sociale les possédait. L'âme du philosophe Gourd — ce fils des Cévennes attiré par sa foi dans la patrie du Grand Réformateur, sa roi dans la parrie du Grand Reformateur, et retenu là pour toujours — habitait encore cette maison, tout entière fidèle à sa haute conscience. Aucune atmosphère morale ne pouvait être plus sereine que celle qu'on y respirait. On se sentait meilleur en franchissant le seuil.

Nos relations, d'abord purement amicales, se renforcèrent trois ans plus tard par l'effet d'une sorte d'obligation. Albert Thomas — le premier directeur du B.I.T. — me confiait alors la charge de diriger, et déjà d'organiser, une nouvelle section du B.I.T. destinée à s'occuper des problèmes du travail des femmes et des jeunes gens. Cette fonction impliquait, notamment, le maintien de relations suivies avec les associations féminines internationales qui s'intéressent aux problèmes sociaux. Sur le plan officiel, j'eus ainsi fréquemment affaire avec la secrétaire générale de l'Alliance. Je trouvai en Emilie Gourd, en toutes circonstances, une partenai Nos relations, d'abord purement amicales

que l'héroïne renonce au bouheur de fonder

que l'hérolne renonce au bouneur de fonder un foyer pour se lancer à la poursuite d'un rêve humanitaire. Ainsi, dès sa jeunesse, notre amie aspirait à une vie bien différente de celle que nous imaginions pour elle, car cette jeune fille choyée, admirée, ne souhaitait que mettre au service d'une collectivité lésée, les forces et les dons magnifiques dont

re loyale, pleinement sympathique à l'idéal de progrès social que sert l'O.I.T., et prête à seconder, dans la mesure de ses moyens, l'œuvre de notre organisation. Et cependant, à cette époque, les contacts de l'O.I.T. et des associations féminines n'é-

taient pas toujours aisés. Certaines de ces as-sociations, dans un sentiment d'égalitarisme intransigeant, menaient campagne contre la protection légale spéciale aux femmes, y com-

protection legale speciale aux remmes, y com-pris contre quelques-unes des conventions et recommandations adoptées par l'O.I.T. Grâce à la rectitude de son jugement, Emi-lie Gourd fut l'une des principales dirigean-tes du mouvement féministe qui surent rete-nir l'Alliance internationale hors d'une lutte choquante pour les pionniers et pionnières de la législation du travail qui avaient con-sacré de durs efforts à obtenir les lois et rè-glements destinés à protéger les ouvrières contre de mauvaises conditions d'emploi. C'est dans un sentiment démocratique qu'elle se re fusait à suivre les égalitaristes intégrales. Comme son amie Cécile Brunschvieg, elle considérait que des femmes bourgeoises, ou des professionnelles des carrières libérales, ne pouvaient décemment trancher la question contre l'avis des intéressées directes : les tra-vailleuses manuelles. A celles-ci d'exprimer leur sentiment sur le sujet.

D'autre part, l'action tenace que mena le B.I.T. pendant la grande dépression économique des années 30 pour défendre le droit des femmes à l'emploi, contre les préjugés et égoïsmes qui menaçaient alors sérieusement ce droit essentiel de tout être humain, mérice droit essentiel de tout etre humain, meri-tait à ses yeux le plein appui du mouvement féministe. Elle comprit immédiatement l'im-portance de tels efforts et aimait à en souli-gner l'opportunité devant les affiliées de l'Alliance, en balance avec les réserves que certaines formulaient contre quelques clau-ses de la réglementation internationale du tra-vail A lieis en maintinent entre l'Alliance invail. Ainsi se maintinrent entre l'Alliance in-ternationale et l'O.I.T. des relations harmo-nieuses dont bénéficia notre grande amitié personnelle.

Marguerite Thibert

...assesseur à la Société des Nations

9 avril 1930 — il y a de cela un quart de siècle — Mlle Emilie Gourd, pleine de vie et d'enthousiasme, se rend au Palais Wilson pour inaugurer sa fonction d'assesseur au Comité de protection de l'enfance de la Com-mission consultative pour la protection de mission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse. En ce début d'avril, il fait encore froid, mais les deux magnolias roses et blancs de la terrasse du Palais Wilson entr'ouvrent déjà leurs pétales; ils vont inspirer le premier discours du nouvel assesseur qui désire entremêler un peu de beauté à ses compétences techniques.

La Commission consultative, qui comprend à cette époque deux comités — celui de la traite des femmes et des enfants et celui de la protection de l'enfance — compte alors onze protection de l'enfance — compte alors onze représentants gouvernementaux : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pologne, Roumanie (huit pays européens), Etats-Unis, Japon, Uruguay pour les autres continents. Cette énumération fait voir immédiatement la différence avec les Nations Unies, où le facteur géographique a diminué la place de l'Europe tout en élargissant le concours de l'Amérique latine, ainsi que celui de l'Asie et du Proche-Orient. C'est ainsi que concours de l'Amerique latine, ainsi que celtui de l'Asie et du Proche-Orient. C'est ainsi que la Commission des questions sociales des Na-tions Unies, successeur lointain de la Com-mission consultative de la Société des Na-tions, compte actuellement dix-huit gouvernements, dont cinq pour les Amériques, cinq

... abolitionniste ardente, Mlle Gourd prend sa plume alerte

Janvier 1932... Genève se prépare à recevoir la Conférence du désarmement. Les pouvoirs publics bâtissent l'annexe de verre au siège de la Société des Nations. Les peuples du monde entier tournent leurs yeux vers la capitale des nations, dans l'espoir ardent qu'on va y consolider la paix.

D'autres, cependant, songent au profit qu'ils pourront tirer de la présence à Genève de tant de militaires, en exploitant leurs pas-sions. Le bruit court que des maisons de to-lérance vont être rouvertes à cette occasion.

Mlle Gourd, abolitionniste ardente, prend sa plume alerte pour écrire, le 20 janvier 1932, au chef du Département de justice et police cantonal:

Je rentre d'une série de conférences dans quelques villes de la province fran-çaise (Lyon, Grenoble, St-Etienne, etc.) qui m'ont mise en relations avec des groupements très préoccupés par la lutte contre la réglementation de la prostitu-tion. Et j'ai été très frappée des bruits qui se répandent à cet égard sur notre

pour l'Asie et le Proche-Orient, cinq pour l'Europe et trois pour le bloc soviétique (où il y a Europe et Asie).

La particularité la plus intéressante cependant, en 1930, est la participation des assesseurs dans les deux comités. Ces assesseurs étaient nommés soit pour représenter des organisations internationales, soit à titre individuel, en raison de leur grande compétence. D'une part, on considérait qu'ils se feraient l'écho de l'opinion publique dans les différents pays, afin de stimuler leur intérêt aux problèmes traités à la Société des Nations dans le domaine social et, d'autre part, pour mettre leurs connaissances techniques à la disdans le domaine social et, d'autre part, pour mettre leurs connaissances techniques à la disposition des comités. Ces assesseurs, au nombre de six, au moment où Mlle Gourd prit ses fonctions, siégeaient de plain-pied avec les membres gouvernementaux, mais ne disposaient pas du droit de vote.

Les six organisations ayant des assesseurs en 1930 étaient les suivantes : Association internationale pour la protec-tion de l'enfance (Bruxelles).

Fédération internationale des syndicats ouriers (Amsterdam).
Organisation internationale des éclaireurs

et éclaireuses (Londres).
Union internationale des ligues féminines catholiques (Utrecht).
Union internationale de secours aux en-

Onton internationale de secours aux enfants (Genève).

Organisations féminines internationales qui, jusqu'en 1930, avaient été représentées par Miss Rathbone et à laquelle Mlle Gourd succédait.

par Miss Rathbone et à laquelle Mile Gourd succédait.

Le nombre des assesseurs, de six à cette époque, fut porté ultérieurement à sept, puis à douze, et enfin, en 1936, au moment de la réorganisation de la Commission consultative pour la protection de l'enfance et de la jeunesse — qui devint la Commission consultative des questions sociales de la Société des Nations — la collaboration permanente si féconde des assesseurs fut supprimée au bénéfice d'une augmentation du nombre des membres gouvernementaux dans la Commission qui fut portée à vingt-cinq. Sans doute, la Commission se réservait de faire appel à chaque session au concours d'un ou de plusieurs assesseurs, mais uniquement pour un sujet déterminé, ce qui modifia leur mode collaboration. En effet, alors que les assesseurs exercèrent jusqu'en 1936 un rôle de conscillers permanents et attitrés des comitée la Commission consultative, à partir de 1936, ils devinrent plutôt des experts et techniciens pour des sujets restreints et non pour un travail d'ensemble comme précédemment.

Au moment où Mile Gourd siège pour la remière fois, le Comité de la protection de l'enfance est engagé dans des études relatives à l'influence du cinématographe sur l'enfance. On entend des exposés du Dr De Feo,

l'enfance est engagé dans des études relatives à l'influence du cinématographe sur l'enfance. On entend des exposés du Dr De Feo, directeur de l'Institut international du cinématographe éducatif de Rome. On en est aussi à l'enquête préliminaire sur l'enfance en danger moral et social, enquête à laquelle Mlle Chaptal, membre de la délégation française au Comité, devait vouer tant d'efforts.

Le comte Carton de Wiart faisait entendre

Le comte Carton de Wiart faisait entendre la voix de la Belgique à propos de l'élabora-

tion d'un accord international sur le retour au fover des enfants adolescents

L'ambassadeur Regnault et M. Bourgois représentaient alors la France, tandis que M. S. W. Harris et Miss J. Wall apportaient le concours du Home Office du Royaume-Uni. Le professeur Ugo Conti, qui venait de succéder à l'ambassadeur Paulucci di Calbell, postri ces intrésent de succéder à l'ambassadeur Paulucci di Cal-boli, portait son intérêt sur la reconnaissance et l'exécution à l'étranger des jugements en matière alimentaire, sujet qui vient d'être couronné aux Nations Unies par l'élaboration d'un projet de convention. Mme Grabinska, juge des enfants en Pologne et déléguée sup-pléante de son pays auprès du ministre Chodzko, orientait les travaux du Comité de protection de l'enfance vers la grande question des mineurs délinquants; elle trou-vait en Mlle Gourd un fervent appui pour la cause de ces enfants que les pays soumetla cause de ces enfants que les pays soun tent autant que possible à des mesures tent autant rééducation.

rééducation.

Le secrétaire général de la Société des Nations, Sir Eric Drummond, était encore représenté en 1930 à la Commission consultative par Dame Rachel Crowdy (ce fut sa dernière année au secrétariar de la Société des Nations), dont les éminents services furent reconnus par sa nomination plus tard en qualité d'assesseur à la Commission. Elle était assistée dans ses fonctions par la très compétente Mlle Colin, de Belgique, ainsi que par l'auteur de ces quelques réminiscences.

C'est bien à regret que je limite l'évoca-

l'auteur de ces quelques réminiscences.
C'est bien à regret que je limite l'évocation de tant de personnes que la plume alerte
d'Emilie Gourd aura fait connaître en son
temps aux lecteurs du Mouvement féministe.

I'en reviens encore aux comparaisons entre cette période de 1930 à la Société des Na-tions, et de 1953 à la Commission des ques-tions sociales des Nations Unies (9^{me} session).

tions sociales des Nations Unies (9me session). En 1930, nous voyons onze représentants gouvernementaux, en grande majorité européens, et six assesseurs. En 1953, à la Commission des questions sociales des Nations Unies, nous voyons dix-huit représentants gouvernementaux recrutés dans divers continents, des représentants de quatre institutions spécialisées, et enfin ceux de trente-quatre organisations non gouvernentales. Tempora mutantur... En 1930, c'est encore une atmosphère pressue familiale qui rèvne dans la mutantur... En 1930, c'est encore une atmosphère presque familiale qui règne dans la Commission consultative de la S.D.N. et dans ses deux Comités. Les problèmes discutés sont bien internationaux, mais à l'échelle plus humaine; il n'y a pas encore le vertige d'une vision mondiale, où pour faire efficacement le tour d'une question, il faut nécessairement réduire le problème à un aspect régional. pect régional.

A l'avant-garde des progrès sociaux, con-fiante en la bonté des êtres, Emilie Gourd au-rait facilement su s'adapter, j'en suis sûre, à une période comme la nôtre, qui affronte au-dacieusement de nouvelles expériences sans trop se préoccuper de leurs dangers. Son enthousiasme communicatif aurait d'ailleurs trouvé moyen de tourner ces dangers dans un sens constructif, et c'est là l'exemple bien-faisant qu'elle nous laisse! d'ailleurs

I. de Romer

Notre profonde reconnaissance, Emilie, pour les belles heures que votre amitié nous offrit au début de notre existence, comme à son déclin. Votre vie ardente, généreuse, courageuse illustre pleinement la pensée que vous avez choise pour votre « dernier Mouvement » (22 décembre 1945) : « Il faut pouvoir tout risquer, fût-ce notre vie entière, sur une ment » (22 décembre 1943) : « Il laut pouvoir tout risquer, fût-ce notre vie entière, sur une grande espérance ». Car, dès votre jeunesse, nous vous avons vue lutter sans jamais défaillir pour une cause que vous jugiez urgente et juste.

S. Divorne et M. Vouga-Hoffer

Un événement pour le cinquantenaire de l'Ecole secondaire

contemplant, l'autre jour, une photographie datant d'avril 1898, soit il y a presque cinquante-huit ans (comme le temps passe!), j'ai revu ou plutôt revécu le temps heureux de notre vie d'écolière. Cette photographie représente une groupe d'élèves jouant Esther, tragédie de Racine, écrite en 1688

pour les demoiselles de St-Cyr, à la demande de Mme de Maintenon.

Cette pièce, délicieux poème, dont Sainte-Beuve a dit : « C'est l'épanchement le plus pur, la plainte la plus enchanteresse de cette âme tendre », cette pièce, dis-je, avait été choisie à l'occasion de la célébration du Cinduction de l'acche corondaire. Le succès choisie à l'occasion de la célébration du Cinquantenaire de l'Ecole secondaire. Le succès, dans le public, en fut très grand et cela, malgré l'absence totale de l'élément masculin; ceci non pas par «féminisme», mais par «bienséance». Un seul homme fut autorisé à voir les jeunes filles évoluer sur la scène du Casino de St-Pierre, c'était de directeur de l'Ecole, M. Philippe Bonneton.

A la seconde représentation cependant, et à la suite de nombreuses réclamations, on admit les pères et frères des actrices et quelques privilégiés. On a peine à le croire aujourd'hui, et c'est pourtant l'exacte vérité. Autres temps, autres mœurs!

temps, autres mœurs! Le choix des rôles avait été fait par nos Le choix des roles avait ete fait par nos deux professeurs de diction, lesquels, lors des représentations, furent tout à tour souffleur et régisseur. C'étaient MM. Aug. Schneegans et Emile Redard. Ce dernier était, pour nous toutes, un dieu. Quel honneur et quelle joie

toutes, un dieu. Quel honneur et quelle joie d'être distinguée par lui!

On avait donné à Emilie Gourd le rôle de « Zarès », la femme d'Aman, de l' « impie Aman» (dit le texte) rôle admirablement tenu par une de nos camarades disparue depuis longtemps. Ce n'était pas un très grand rôle que celui de Zarès, mais difficile à rendre justement parce que très court et assez effacé. Emilie Gourd le joua parfaitement, charmante dans sa robe rouge, elle avait une tenue remarquable.

Excellente camarade, aimant le théâtre —

tenue remarquable.

Excellente camarade, aimant le théâtre — elle avait écrit, étant encore très jeune, maintes pièces jouées avec succès soit chez elle, avec sa sœur, soit chez des amis — elle fut toujours pour nous toutes, lors des répétitions et représentations, un appui. Nous aimions l'entendre nous donner des conseils, nous félicitant ou parfois nous erondant gentiment.

l'entendre nous donner des conseins, nous re-licitant ou parfois nous grondant gentiment, mais toujours avec cette autorité et cette pré-cision qu'elle garda toute sa vie. J'ai tout à la fois plaisir à l'évoquer dans sa robe de Zarès et peine à penser que dix ans déjà se sont écoulés depuis qu'elle n'est plus. Assuérus - H. N.

lesee, les forces et les dons magnifiques dont elle disposait.

Nos jeudis de Pregny! L'arrivée à la chère maison où nous accueillaient la grâce souriante de Mme Gourd, l'inaltérable bienveillance de M. Gourd et les yeux rieurs d'Enilie, tout heureuse de nous recevoir dans son home. C'étaient alors les parties de croquet, le plantureux goûter, les longues pro-menades dans la belle propriété, le banc d'oi l'on voyait les tours de Saint-Pierre, nous nous attardions au soleil couchant, devant

nous attardions au soleil couchant, devant le lac et les Alpes. Et quel honneur d'être re-cues parfois dans la vaste bibliothèque de M. Gourd, où les nombreux libres alignés sur les non moins nombreux rayons, donnaient une telle atmosphère d'érudition! Et nous re-venions les bras chargés de fleurs, le cœur gonflé de joie et d'affection émue.